

Finances

REF : DAF2014028

Signataire : MP

Séance du Conseil Municipal du 10/07/2014

RAPPORTEUR : Jean-François MONINO

OBJET : Approbation du règlement de service et des tarifs pour le réseau de chaleur de la ZAC CANAL

EXPOSE :

Afin de permettre le raccordement au réseau de chaleur des logements de la ZAC CANAL dès le mois de septembre 2014, il est proposé au Conseil :

- d'une part, d'adopter le règlement de service qui fixe les modalités de raccordement des abonnés au réseau de chaleur de la ZAC CANAL à compter du 1^{er} septembre. Ce règlement sera annexé à la police d'abonnement souscrite entre chaque abonné et l'exploitant du réseau agissant pour le compte de la Ville.
- d'autre part, de fixer le tarif de base du service. Ce tarif se décompose en deux termes :
 - un terme variable R1 qui correspond à la fourniture de chaleur nécessaire au chauffage des logements et à la production d'eau chaude sanitaire,
 - un terme R2 forfaitaire permettant de couvrir les coûts d'investissement (travaux de 1^{er} établissement) et d'entretien du réseau (petit entretien et grosses réparations).

Il est proposé de fixer le terme R1 à 36,66 € HT/MWh et le terme R2 à 64,88 € HT/Kw de puissance souscrite.

Après assujettissement à la TVA, le coût total du MWh ressort à 95 euros TTC.

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice :..... 49

DU 10 JUILLET 2014

Présents :..... 37

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 10 Juillet, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 02 juillet 2014, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Monsieur BEAUDET Pascal, Maire

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leïla, MM MONINO Jean-François, BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua-Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Soizig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc, Adjoints au Maire,

M CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, MM TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, M. PLEE Eric, Mmes Josiane MILLA, MBONDO Thérèse M. ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mmes REDOUANE Wassila, RABAH Hana, YONNET Evelyne, MM HAFIDI Abderrahim, AIT BOUALI Omar, LOGRE Benoît, Mme VIGEANT Claire, M BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

Laurence GRARE	Représentée par :	Meriem DERKAOUI
Antoine WOHLGROTH	Représenté par :	Marc RUER
Alice FAGARD	Représentée par :	Roland CECCOTTI-RICCI
Guillaume SANON	Représenté par :	Nourredine KARROUMI
Jacques SALVATOR	Représenté par :	Evelyne YONNET
Hakim RACHEDI	Représenté par :	Omar AIT-BOUALI
Présilya ALVES	Représentée par :	Abderrahim HAFIDI
Nadia LENOURY	Représentée par :	Damien BIDAL
Rachid ZAÏRI	Représenté par :	Claire VIGEANT
Bouchra HAMDANE	Représentée par :	Benoît LOGRE
Josiane MILLA	Représentée par :	Thérèse MBONDO à partir de la question n°228
Sylvie DUCCATTEAU	Représentée par :	Maria MERCADER Y PUIG jusqu'à la question n°241

Excusé : Fayçal MENIA

Absente : Mme SIGNATE Rouguy,

Secrétaire de séance : M. KARROUMI Sofienne.

Direction Générale des Ressources / Direction des Finances

Finances

REF : DAF2014028

Signataire : MP

OBJET : Approbation du règlement de service et des tarifs pour le réseau de chaleur de la ZAC CANAL

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales, en particulier les articles L. 2221-1 et suivants et R. 2221-1 et suivants ;

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 10 juillet 2014 portant création du service public de production et de distribution d'énergie calorifique ;

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 10 juillet 2014 autorisant la création de la Régie de chauffage urbain de la ZAC CANAL et approuvant ses statuts ;

Considérant que la Ville d'Aubervilliers a décidé la création d'un service public de production et de distribution d'énergie calorifique sur son territoire et d'approuver la création d'une Régie dotée de la seule autonomie financière et chargée du chauffage urbain de la ZAC CANAL ;

Considérant que la Ville d'Aubervilliers a lancé un marché public pour l'exploitation des installations de production et de distribution de chaleur constituant le réseau de chaleur de la ZAC CANAL,

Considérant que le règlement de service annexé à la présente délibération, et auquel est annexé le modèle de police d'abonnement, a pour objet de définir les conditions et modalités auxquelles est soumis le raccordement des abonnés au service de production et de distribution de chaleur de la ZAC CANAL ;

Considérant que le tarif applicable aux abonnés du réseau de chaleur de la ZAC CANAL est composé comme suit :

- d'un terme R1 qui correspond à la fourniture de chaleur nécessaire au chauffage dans les locaux et à la production d'eau chaude sanitaire pendant tout l'exercice,

- d'un terme R2 qui est un élément fixe représentant la somme des coûts annuels suivants : coût de la réalisation du réseau ; coût des prestations de conduite, de petit entretien et de grosses réparations, frais administratifs ; coût des prestations de renouvellement des installations.

A la majorité des membres du conseil, Monsieur RUER s'étant abstenu

DELIBERE :

APPROUVE le règlement de service du réseau de chaleur de la ZAC CANAL annexé à la présente délibération.

ARRETE le tarif de base applicable aux abonnés du réseau de chaleur de la ZAC CANAL comme suit :

- Terme R1 = 36,66 € HT/MWh

- Terme R2 = 64,88 € HT/kW

FIXE le montant des frais de raccordement au réseau à 149 € HT/kW de puissance souscrite.

L'Adjoint Délégué

Mme Meriem DERKAOUI
ère Adjointe au Maire



Reçu en Préfecture le : 11/07/2014
Publié le 11/07/2014
Certifié exécutoire le : 11/07/2014

L'Adjoint Délégué

Mme Meriem DERKAOUI
ère Adjointe au Maire

